

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (3432)

Extrait de délibération du Conseil Municipal
Séance du Mercredi 18 Décembre 2024

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 034-213401094-20241218-0087-DE



L'an deux mille vingt-quatre, et le 18 Décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames LOPEZ Chantal, GALZY Isabelle, GROUSSET Emilie, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès - Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, SOULIE Christophe, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, ISARN Pierre, LAVIT Frédéric, DE BARROS Claudy.

Procuration : Madame PAILLES Séverine donne procuration à Monsieur FOREZ Daniel

Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

87/2024 Décision modificative n°7 au budget principal de la commune

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une décision modificative N° 7 au Budget principal de la commune est nécessaire.

Elle est détaillée ainsi :

Chapitre 16 /1641 + 3000 €

Chapitre 20 / 202 - 3000 €

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres :

ACCEPTÉ la décision modificative N°7 au budget principal de la commune.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES



Code INSEE

Commune

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 7

Nombre de membres en exercice 14

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Contre 0 Pour 14

Date de convocation : 06/12/2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix huit, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M.BOUTES Francis, Maire.

Objet : décision modificative N°7

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 1641 : Emprunts en euros		3 000,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées		3 000,00 €
D 202 : Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	3 000,00 €	
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	3 000,00 €	

Signataires : BERTHOMIEU Michel, élu

BOUDET André, élu

BOUTES Francis, Maire

DE BARROS Claudy, élu

FOREZ Daniel, 1er Adjoint

GALZY Isabelle, élue

GROUSSET Emilie, élue

ISARN Pierre, élu

LABROUSSE Marlène, élue

LAVIT Frédéric, élu

LOPEZ Chantal, 2ème Adjointe

PAILLES Séverine, 4ème Adjointe

ROUSSET Agnès, élue

SOULIE Christophe, 3ème Adjoint

Certifié exécutoire par M.BOUTES Francis, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/12/2024 et de la publication le 20/12/2024.

A GABIAN, le 18/12/2024.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

